



*Forge du XIX<sup>e</sup> siècle*

**Mairie de**  
**Montastruc de Salies**  
*20, Route de Saint Roch 31160 Montastruc de Salies*

*Tel/fax : 05.61.97.55.42*

*e-mail : mairie.montastruc-de-salies@wanadoo.fr*

## **SEANCE DU CONSEIL MUNICIPAL DU 24 MARS 2025**

Etaient présents : M. LACARRERE, Mmes DARMANI, MONTEGUT, MM. BOUE, CALVET ESQUERRE, BUFFALAN, Mmes ARTIGUES, DUCHEIN.

Absentes excusées : Mme ESTRADE,  
Mme MAYLIN (Procuration à M. LACARRERE)

Secrétaire de séance : Guylaine DARMANI

La séance est ouverte à 19 h 10.

**Le Procès-verbal de la séance du 12.02.2025 a été approuvé à l'unanimité des membres présents.**

### **1° - COMPTE FINANCIER UNIQUE 2024**

Monsieur le Maire quitte la séance. Guylaine DARMANI présente le compte financier unique 2024 faisant apparaître les résultats suivants :

#### **Section Fonctionnement**

Dépenses : 192 492.25€  
Recettes : 214 451.01€  
Soit un **excédent** de fonctionnement 2024 de : **21 958.76€**

#### **Section Investissement**

Dépenses : 104 027.64€  
Recettes : 82 391.96€  
Soit un **déficit** d'investissement 2024 de : **21 635.68€**

**Compte Financier Unique 2024 approuvé à l'unanimité des membres présents.**

### **2° - AFFECTATION DU RESULTAT 2024**

Le **résultat de fonctionnement** cumulé étant de : **92 150.29€**

Le **résultat d'investissement** cumulé étant de : **- 38 353.91€**,

Monsieur le Maire propose l'affectation du résultat 2024 ainsi qu'il suit :

Compte 1068 : 38 353.91€

Compte 002 : 53 796.38€

**Affectation du résultat 2024 acceptée à l'unanimité des membres présents.**

### **3° - VOTE DES TAUX D IMPOSITION 2025**

Monsieur le Maire propose de maintenir les taux d'imposition votés en 2024, soit :

TFNB : 50.53 %

TFB : 30.48 %

TH résidences secondaires : 8.57 %.

**Proposition acceptée à l'unanimité des membres présents**

### **4° - VOTE DU BUDGET 2025**

Monsieur le Maire présente le projet de budget 2025 qui s'élève à :

#### **Section Fonctionnement :**

Dépenses : 253 819.38€

Recettes : 253 819.38€

#### **Section Investissement :**

Dépenses : 86 303.29€

Recettes : 86 303.29€

**Le budget 2025 est adopté à l'unanimité des membres présents.**

### **5° DEMANDE DE SUBVENTION BATTANT CLOCHES EGLISE ST MARTIN**

Monsieur le Maire informe l'assemblée que la Société BODET qui assure la maintenance des cloches des églises du village, a souligné la nécessité de remplacer le battant d'une cloche de l'église de St Martin pour un montant TTC de 1 682.40€. Une aide financière du Conseil Départemental peut être demandée.

**A l'unanimité des membres présents, le Conseil Municipal décide de remplacer le battant d'une cloche de l'église de St-Martin et de solliciter l'aide financière du Conseil Départemental.**

### **6° - DEMANDE DE SUBVENTION FIXATION TINTEMENT N° 3 CLOCHE EGLISE DE LANNES**

Monsieur le Maire informe l'assemblée que la Société BODET a également souligné lors de sa visite d'entretien la nécessité de remplacer la fixation du tintement n° 3 des cloches de l'Eglise de Lannes pour un montant TTC de 1 699.92€. Une aide financière du Conseil Départemental peut être demandée.

A l'unanimité des membres présents, le Conseil Municipal décide de remplacer la fixation du tintement n° 3 des cloches de l'église de Lannes et de solliciter l'aide financière du Conseil Départemental.

**7° - DELIBERATION D AVIS INSTALLATION USINE BIOMETHANE A LESTELLE DE ST MARTORY**

Monsieur le Maire fait part au Conseil Municipal du projet de création par la Société SAS CAGIRE BIOMETHANE d'une unité de méthanisation à Lestelle de St Martory. Une enquête publique est en cours. L'avis des communes environnantes est sollicité. Monsieur le Maire propose d'émettre un avis favorable.

**Proposition adoptée à l'unanimité des membres présents.**

**8° - RUELLE DE LAFUSTE : VENTE PARCELLES**

Monsieur le Maire informe le Conseil Municipal que le dossier a été apporté au notaire. Ce dernier a constaté que certaines parcelles étaient situées en zone U du PLU et qu'en conséquence, avant toute vente, il y a obligation de procéder à une étude de sol. Un devis a été demandé à la Société GINGER. Cette dépense s'élève à 1 140€ TTC. Monsieur le Maire propose donc de réviser le prix de vente des parcelles concernées afin de compenser cette dépense supplémentaire. Il demande d'annuler la délibération prise le 12/02/2025 et de porter le prix de vente des parcelles Section A Numéros 1174 – 1175 -1176 – 1177 à 26€ le mètre carré.

**Proposition adoptée à l'unanimité des membres présents.**

**9° - QUESTIONS DIVERSES**

- Achat d'un nouveau véhicule : 7 623.76€
- Lecture de la lettre de M. GARO, de nationalité Belge qui était réfugié à Lannes.
- Lecture lettre de remerciements de la Croix Rouge
- Travail d'Intérêt Général : 2 semaines de travail au printemps
- Un devis va être demandé à la Société Pyrénées Paysages pour remettre en état les abords du Stade
- La prochaine réunion du Conseil Municipal sera suivie d'une réunion de la Commission Impôts
- Félicitations à Ludovic CALVET pour ses récompenses au Salon de l'Agriculture à PARIS

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 20 h 40.

Fait à Montastruc-de-Salies, le 2 avril 2025

La secrétaire de séance,  
Guylaine DARMANI



Le Maire,  
Bertrand LACARRERE

